

Chalette

Magazine municipal / n°119 / Octobre 2020



Place Commune



Conseil municipal
Bientôt un bus médical à
Chalette ?

> Page 3



Urbanisme
La mutation du Bourg
s'amorce

> Page 7

Suivez-nous
sur les réseaux
sociaux !



2020
2021



Les hibernades

Des rendez-vous pour les
seniors avec le SEMURPA
> Page 4

Le monde d'après

Le confinement avait à peine débuté que l'expression s'est répandue dans les discours politiques et dans les médias : le « monde d'après » devait apparaître, comme une réponse à la mesure de la violence de la crise sanitaire.

Mais le « monde d'après » est vite tombé de son piédestal face aux dossiers brûlants de la rentrée : menace d'un nouveau confinement, angoisse de la rentrée scolaire, relance impérieuse d'une économie s'effondrant, anticipation du chômage de masse s'annonçant...

Faut-il alors se résoudre à repousser à plus tard la réflexion sur le monde d'après ? En aucune manière ! C'est justement parce que la crise est loin d'être finie qu'il faut d'ores et déjà anticiper et penser les politiques publiques de demain : celles qu'il faut adapter pour intégrer une menace sanitaire appelée à perdurer, celles qu'il faut repenser pour enfin prendre en compte les inégalités sociales et territoriales rendues plus visibles encore par le confinement, celles qu'il faut renforcer pour faire en sorte que le monde d'après ne se révèle pas pire encore que celui d'hier, notamment du point de vue écologique, celles qu'il faut inventer pour répondre à des besoins sociaux et sociétaux nouveaux.

Penser autrement les politiques publiques ...

Face à ces enjeux, les communes doivent donc concevoir les politiques publiques locales différemment. Il faut innover pour renforcer l'efficacité de l'administration et la pertinence du service public afin de répondre aux attentes des citoyens et aux transitions écologiques, économiques et sociales.

Mais il faut créer les conditions pour faire naître les idées, favoriser l'émergence et la concrétisation de projets. Or, les communes, confrontées cette année à une réduction significative de leurs recettes fiscales et espérant toujours le versement d'une aide de l'État pour compenser leurs pertes enregistrées en raison de la crise sanitaire, sont une fois de plus déçues.

Le montant des dotations de l'État demeure stable. De nouveau les communes doivent faire face avec peu de moyens !



Et malgré des moyens financiers faibles, des contraintes sanitaires strictes, CHALETTE INNOVE !

La municipalité a innové cet été en remplaçant son festival d'été par des actions d'animations décentralisées dans les quartiers, et elle innove cet automne en remplaçant les Rencontres d'octobre – dédiées à nos aîné-e-s- par les Hibernades, correspondant à une multitude d'activités échelonnées jusqu'au mois de février prochain.

La solidarité, la fraternité, la convivialité seront de nouveau au rendez-vous afin de procurer à nos aînés des instants de bonheur à partager et de leur faire oublier cette atmosphère anxieuse.

Je leur souhaite donc de belles et heureuses Hibernades !

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing
vice-président de l'AMÉ

Sommaire

P3 - Échos du Conseil municipal
Bientôt un bus médical à Chalette ?

P4 - Les hibernades
Le programme des activités

P5 - Enfance
Accueils de loisirs : la nature en folie pour les vacances d'automne
Conseil municipal des enfants : bientôt les élections

P6 - Patrimoine
Journées du patrimoine : des mots, des pas et des notes

P7 - Urbanisme
La mutation du Bourg s'amorce
Inauguration de la résidence Nilüfer

P8 - Ville fleurie
Concours des maisons et balcons fleuris

P9 - Sports et loisirs
3 questions à Christophe Rambaud, adjoint délégué au sport
Chalette fait le plein de vélo

P10 - Libre expression
État civil

P11 - Nos peines
Décès de Pierre Heugues
Si Chalette m'était contée

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur



Échos du Conseil municipal

Bientôt un bus médical à Chalette ?



Dans le cadre de la Stratégie nationale de santé (2018-2022) visant notamment à lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, mais également dans le cadre du Contrat local qui aspire à mieux répondre aux enjeux d'accès aux soins, aux services et à la prévention, notamment en direction des personnes vulnérables, le Centre municipal de santé Ambroise-Croizat (CMS) souhaite développer son offre et son mode de soins grâce à l'acquisition d'un bus médical. Celui-ci permettrait de proposer des consultations médicales dans différents quartiers, favorisant ainsi l'accès aux soins des personnes à mobilité réduite et/ou vulnérables ou en situation de précarité.

En effet, le diagnostic local de santé met aussi en lumière une offre de soins réduite due à la faible densité de professionnels de santé, la population médicale étant vieillissante depuis un certain temps. Cette situation a pour conséquence le recours à des services de santé extérieurs au territoire, voire pire comme le renoncement aux soins et/ou le recours aux services d'urgences. S'ajoute à cette problématique de désertification médicale celle de l'accès physique aux soins, due à la difficulté des personnes vulnérables ou en situation de précarité d'accéder aux transports compte tenu de leur coût, des horaires ou des réseaux inadaptés.

Ainsi, l'acquisition d'un bus médical permettrait à l'équipe médicale du CMS de proposer par roulement des consultations au cœur des quartiers de la ville, notamment dans les quartiers prioritaires.

C'est dans cet objectif que le Conseil municipal réuni en séance ordinaire le mardi 22 septembre a voté une délibération sollicitant une Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 80 000 €, le coût de l'acquisition de ce véhicule s'élevant à 100 000 € HT ; la participation de la Ville serait donc de 20 000 €.

Affaire à suivre.



Au-delà de 65 ans, ce que je dois faire en plus pour me protéger du virus.

1. Je respecte les mesures barrières



2. Si je reçois ma famille ou des amis

- je limite les contacts, notamment avec les enfants
- je porte un masque, ainsi que mes proches
- je respecte 1 mètre de distance
- j'évite les embrassades
- après la visite, je désinfecte les objets qui ont été touchés

3. Je limite au maximum mes sorties

Pour plus d'informations :

0 800 130 000
(appel gratuit)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



Les hibernades

Des rendez-vous pour les seniors avec le SEMURPA

2020

- SAM 10 OCT** **REPAS CARNAVAL**
Repas spécial et jeux à 12h à la résidence Jacques-Duclos. 12€.
- MAR 13 OCT** **ATELIER CUISINE**
9h30 à l'espace Paul-Marlin.
- MAR 20 OCT** **REPAS TOMBOLA**
au profit de la recherche contre la mucoviscidose. 12h à l'espace Paul-Marlin.
- MER 21 OCT** **RANDO VÉLO ÉCOLE**
Départ à 14h de la Maison de la nature et de l'eau. N'oubliez pas votre vélo !
- JEU 22 OCT** **REPAS TOMBOLA**
au profit de la recherche contre la mucoviscidose. 12h à la résidence Jacques-Duclos.
- JEU 19 NOV** **REPAS BEAUJOLAIS**
Repas festif. 12€. 12h à la résidence Jacques-Duclos.
- JEU 10 DEC** **COLIS DE NOËL**
Distribution toute la journée à ceux qui auront rempli et retourné le bon de réservation.
- SAM 19 DEC** **REPAS DE NOËL**
Repas festif en musique à 12h à la résidence Jacques-Duclos. 12€.

2021

- MER 03 FÉV** **ATELIER CUISINE**
9h30 à l'espace Paul-Marlin.
- SAM 06 FÉV** **DIM 07 FÉV** **GALA CHANT ET DANSE**
Spectacle gratuit à 14h au Hangar.
- MAR 09 FÉV** **CONFÉRENCE**
sur la sécurité routière à 14h à la Maison des arts.
- MER 10 FÉV** **RANDO VÉLO ÉCOLE**
Départ à 14h de la Maison de la nature et de l'eau. N'oubliez pas votre vélo !
- SAM 13 FÉV** **DIM 14 FÉV** **GALA THÉÂTRE**
Spectacle gratuit à 14h à la Maison des arts.
- MAR 16 FÉV** **GRAND LOTO**
14h à la résidence Jacques-Duclos. Cartons payants.
- MER 17 FÉV** **MARCHE ET CULTURE**
Départ à 9h30 de la mairie..
- JEU 18 FÉV** **BUS NUMÉRIQUE**
Ateliers à 10h et 13h à la résidence Jacques-Duclos.

+ Tickets pour les spectacles à prendre à Duclos ou Marlin.

Places limitées !

SEMURPA

Inscriptions obligatoires à la résidence Jacques-Duclos :
02 38 93 62 61

Protégez-vous : sortez masqués !

Enfance

Accueils de loisirs : la nature en folie pour les vacances d'automne

ACCUEIL DE LOISIRS
maternelle & élémentaire

INSCRIPTIONS



Place à la nature et l'environnement !
Durant ces 10 jours d'ouverture, diverses activités ludiques et pédagogiques feront découvrir aux enfants la faune et la flore et les sensibiliseront au respect de leur environnement.
Des sorties à l'Arboretum des Barres, au domaine du Ciran ou encore à la Maison de la nature et de l'eau feront vivre à vos enfants de belles vacances riches en découvertes.



Accueil des enfants :
du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020 et
du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2020
de 7h15 à 18h30

Inscriptions* :
du lundi 28 septembre au jeudi 8 octobre 2020
Service scolaire - Hôtel de ville
sur RDV au 02 38 89 59 53/54/55

* Aucune inscription ne sera prise en dehors des périodes indiquées.

ALSH
Louis-Aragon

Accueil de loisirs Louis-Aragon
Impasse Marceau
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 85 89 22

Chalette
sur-Loing



Nature et environnement, tels seront les thèmes des vacances d'automne aux accueils de loisirs de la Ville. Pendant dix jours, au travers d'activités ludiques et pédagogiques, les enfants seront sensibilisés à la faune et à la flore ; ils apprendront à prendre en compte et à respecter l'environnement.

Des sorties à l'Arboretum des Barres, au domaine du Ciran ⁽¹⁾ et à la Maison de la nature et de l'eau viendront illustrer et compléter les activités proposées au centre.

Nul doute que ces dix jours de vacances seront riches en découvertes et en apport de connaissances.

Attention ! Vous avez **jusqu'au 8 octobre** pour inscrire vos enfants au Service scolaire de la mairie. Pour rappel, et compte tenu de la situation sanitaire, **il convient de prendre obligatoirement rendez-vous au 02.38.89.59.53/54/55.**

(1) Conservatoire de la faune sauvage de Sologne à Ménestreau-en-Villette, situé au sud de la Loire.

En raison de la crise sanitaire, les places sont limitées et la priorité sera donnée aux Chalettois-es. Pour les enfants hors-commune, seuls ceux qui fréquentent régulièrement les accueils de loisirs depuis septembre 2020 auront la possibilité de s'inscrire. Merci de votre compréhension.

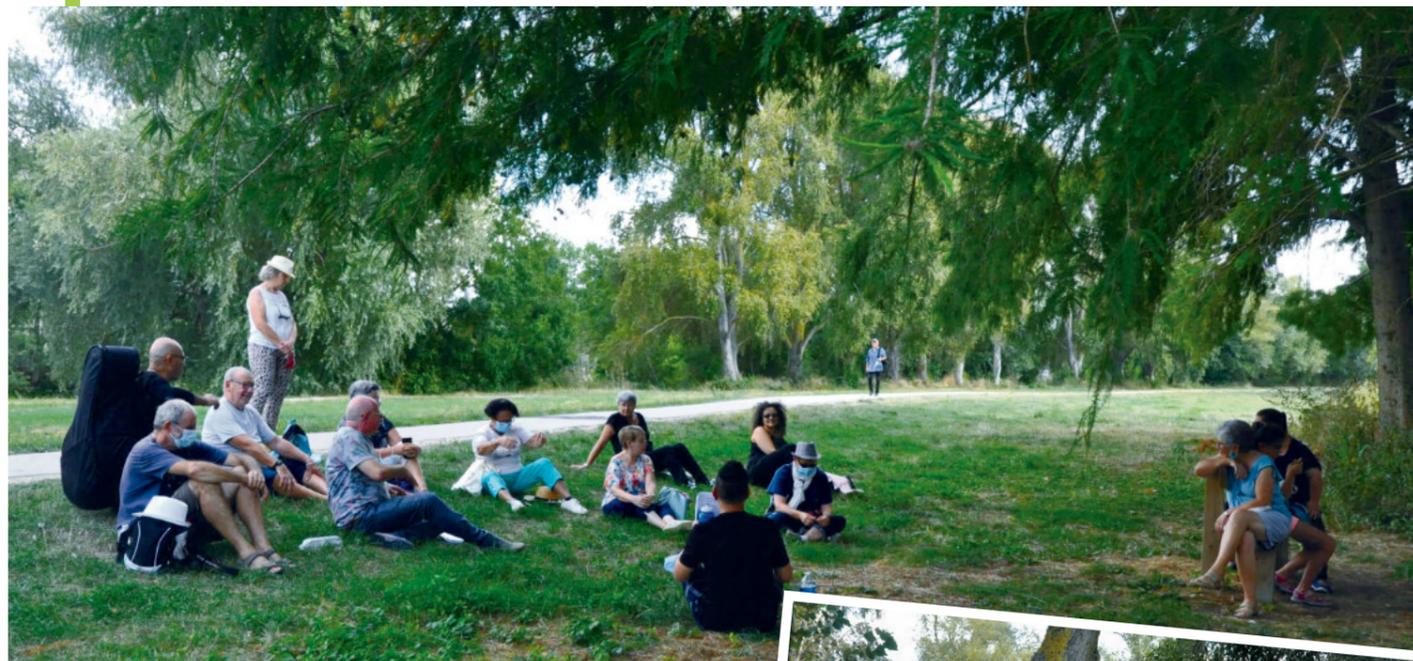
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : BIENTÔT LES ÉLECTIONS

La campagne électorale pour l'élection des conseillers municipaux enfants se déroulera dans toutes les écoles de Chalette du 5 au 12 octobre. Seules les classes de CM1 et de CM2 sont concernées. L'élection, quant à elle, se déroulera le mardi 13 octobre. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cet événement afin de présenter cette nouvelle assemblée de jeunes édiles.



Patrimoine

Journées du patrimoine : des mots, des pas et des notes



Samedi 19 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine, une déambulation poétique et musicale initiée par la municipalité ⁽¹⁾ était organisée autour du lac de Chalette. Pendant près de deux heures, sous un beau soleil de septembre, la vingtaine de participants dont trois élus ⁽²⁾ s'est baladée dans cet écrin de verdure qu'est notre lac, accompagnée des mots de grands auteurs. C'est ainsi que Patrick Scheider ⁽³⁾, accompagné du percussionniste syrien Samir Homsy et du chanteur kabyle Abdelghani Benhal, a déclamé des textes de George Sand, Léonard de Vinci, Charles Baudelaire et Victor Hugo sur le thème de la nature. Durant cette balade poétique et musicale, Catherine Pépin est revenue sur l'histoire et le présent du lac et de l'espace naturel qui l'entoure, invitant tout un chacun à venir la rencontrer à la Maison de la nature et/ou à participer, à partir de mars prochain, aux initiations aux chants d'oiseaux animées par Christian Chandellier.

Cette sympathique et agréable balade poétique et bucolique devrait, selon les bruits qui courent, se renouveler très bientôt, sans doute sous une autre forme. Mais, chut, gardons encore un peu secret ce projet et tenez-vous informés via la page Facebook ou le site de la Ville.

(1) Sur une idée originale de Malika Vollette (Réussite éducative) et Catherine Pépin (Maison de la nature et de l'eau).

(2) Anne Pascaud, adjointe à la vie scolaire, Marie Rasamoely, adjointe à l'environnement, et Jean-Claude Renouf, conseiller municipal.

(3) Pianiste, compositeur et improvisateur, il est le concepteur des spectacles Musiques aux jardins qui associent en extérieur comme en intérieur musique, littérature et nature. Ces créations l'amènent à travailler avec des comédiens comme Monique Scheyder, Michael Lonsdale, Denis Podalydès, et des paysagistes tels Pascal Fourcroy, Gilles Clément et des jardiniers du Service Espaces verts.



MAISON DE LA NATURE ET DE L'EAU

Site des 3 canaux · Lac de Chalette
Tél. : 02 38 98 72 97
Mobile : 06 42 07 34 75

Urbanisme

La mutation du Bourg s'amorce



En 2015, la municipalité a lancé une concertation ayant pour objet la transformation du quartier du Bourg. Au cœur du projet figuraient, en partenariat avec Logem-Loiret, des solutions de logement, telle la réalisation d'une résidence intergénérationnelle.

60 logements avec des commerces

Quelques années après, le quartier du Bourg amorce petit à petit sa mutation. Ainsi, 60 logements neufs et des locaux commerciaux d'une superficie de 487 m² commercialisés par LogemLoiret verront le jour dans le courant du 4^{ème} trimestre 2022. Parmi eux, 19 appartements feront l'objet d'une opération d'accession, et 41 logements seront loués par LogemLoiret.

Cette réalisation de qualité est localisée autour d'une des places emblématiques de la ville, à savoir la place Jean-Jaurès. Cette nouvelle résidence s'intégrera dans le tissu urbain existant avec une forte personnalité architecturale. Les nouveaux habitants bénéficieront de cette localisation attractive en plein centre-bourg, dans la continuité de la coulée verte, à proximité de divers services (bus, médiathèque, ludothèque, école, la Poste, hôtel de ville, boulangerie...).

LogemLoiret disposant déjà de 484 logements dans la commune, cette nouvelle résidence lui permettra de compléter très qualitativement son offre.

LogemLoiret : 02 38 70 44 44.

Inauguration de la résidence Nilüfer



Vendredi 25 septembre, l'agence Valloire Habitat et la résidence Nilüfer, rue Saint-Just, ont été officiellement inaugurées. Après une visite des locaux de l'agence, agrandis, modernisés et mieux adaptés à l'accueil des locataires et des six nouvelles maisons avec terrasses, jardins paysagers et garages en location sociale, menée par le directeur général de Valloire Habitat Vincent Henneron, du maire Franck Demaumont, du président de l'Agglo-

mération Jean-Paul Billault, de Jalila Gaboret, conseillère régionale et d'un parterre délégués locaux, plusieurs prises de paroles ont été effectuées. À cette occasion, le maire, Franck Demaumont, a tenu à remercier les divers acteurs de ce projet, notamment le gros investissement de l'Agglomération et la volonté de Valloire Habitat, sans oublier les services de la Ville, l'architecte et les entreprises. La résidence implantée au cœur de l'écoquartier

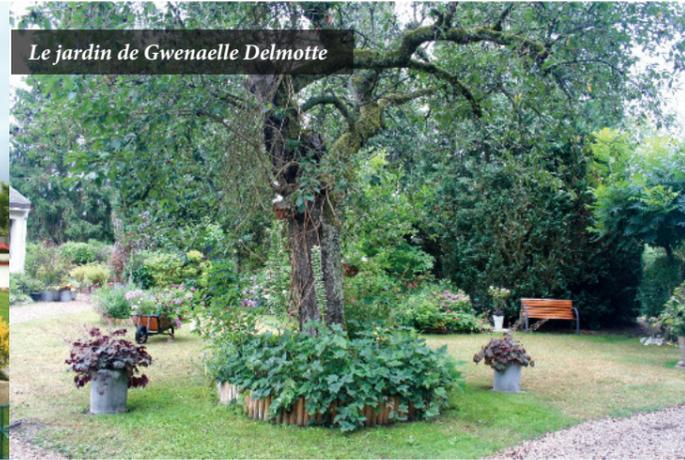
« Les rives du Solin », proche des services de proximité (école, commerces, PIMMS...) concilie confort, performance technique et développement durable et offre à ses locataires une meilleure qualité de vie tout en l'adaptant aux enjeux de demain. Et le maire d'ajouter : « Que de chemin parcouru depuis la pose de la première pierre en 1991 sous la présidence de M. Vareilles. Petit à petit l'écoquartier prend forme et je m'en félicite. »

Chalette ville fleurie

Concours des maisons et balcons fleuris

67 PARTICIPANTS INSCRITS

18 au Bourg, 31 au Lancy, 9 à Vésines, 8 à la Pontonnerie et 1 à Kennedy - Château-Blanc. Le jury communal est passé les 15 et 16 juillet et celui d'arrondissement en septembre.



Compte tenu de la situation sanitaire en constante évolution, et afin de ne prendre aucun risque pour ses administrés, le maire a décidé d'annuler la cérémonie de remise des prix prévue initialement le samedi 3 octobre.

Toutefois, si ce moment convivial n'a pu se tenir dans les conditions actuelles (respect des gestes barrière et distanciation physique), les lauréats n'ont pas été pour autant privés de leur prix. En effet, les récompenses ont été adressées aux gagnants par courrier : un bon d'achat pour tous les participants, un bon d'achat et deux entrées pour les jardins du château de La Bussière pour les premières places, un bon d'achat et deux entrées pour le Parc floral de la Source à Orléans pour les deuxièmes places, un bon d'achat et deux entrées au jardin du Théâtre des Minuits à Yèvre-le-Châtel pour les troisièmes places, un bon d'achat et deux entrées à l'Arboretum national des Barres à Nogent-sur-Vernisson pour les quatrièmes places, et un bon d'achat et deux entrées à la Roseraie des Morailles à Pithiviers pour les cinquièmes places. Bravo à toutes et tous pour votre contribution à l'embellissement de notre ville !

Le palmarès 2020

Catégorie 1A (avec jardin très visible de la rue, type très fleuri) : 1^{ère} Anny Vassereau (Lancy), 2^{ème} Joël Falleau (Lancy), 3^{ème} Julieta Dos Santos (Vésines), 4^{ème} Pierre Bille (Lancy), 5^{ème} Sébastien Meneau (Lancy).

Catégorie 1B (avec jardin très visible de la rue ou jardin à thème type paysager avec ou sans fleurs) : 1^{ère} Gwenaëlle Delmotte (Lancy), 2^{ème} Bernard Gonsard (Lancy), 3^{ème} Chantal Vouette (Lancy), 4^{ème} Christian Smolnik (Lancy), 5^{ème} Florence Henry (Lancy)

Catégorie 4 (n'entrant pas dans les deux catégories précédentes et limité en fleurissement) : 1^{ère} Bernadette Besset (Lancy), 2^{ème} Michèle Rondeau (Lancy), 3^{ème} Martine Caroux (Lancy), 4^{ème} Sylviane Maury (Lancy), 5^{ème} Maria Antunes (Vésines)

Catégories 3-5-7-15 (avec ou sans terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique, immeubles collectifs, professionnels de l'horticulture, salariés ou chefs d'entreprises, agents de la collectivité y compris retraités, professionnels..., jardins potagers fleuris) : 1^{er} Christian Gonthier (Lancy), 2^{ème} Carmen Gil Leclerc (Bourg), 3^{ème} Lucette Dufresne (Kennedy - Château-Blanc), 4^{ème} Paulette Fontaine (Vésines), 5^{ème} Choumicha Hamadene (Bourg)



Sports et loisirs

3 questions à Christophe Rambaud, adjoint délégué au sport



Septembre est synonyme de rentrée scolaire mais aussi de rentrée sportive. À cette occasion, nous avons rencontré Christophe Rambaud, adjoint au sport, afin de faire avec lui un point sur cette rentrée et les projets de la Ville pour les années à venir.

Comment s'est effectuée la rentrée sportive dans la ville ?

La rentrée sportive s'est déroulée dans des conditions très particulières, en raison du contexte sanitaire qui nous impose la vigilance de chaque instant. Le respect scrupuleux des protocoles mis en œuvre par chaque fédération et validé par nos soins a permis néanmoins un démarrage de la plupart des associations. Nous sommes et serons en contact permanent afin de pouvoir gérer d'éventuelles difficultés. Néanmoins, le premier bilan nous démontre une baisse sensible des inscriptions d'enfants dans certaines disciplines.

Quels sont les projets sportifs de la nouvelle équipe municipale ?

Les projets sportifs de l'équipe en place depuis mars sont nombreux. Il y a la poursuite du soutien aux écoles de sports, le développement du sport féminin et l'intégration du handicap, le développement de nos équipements sportifs autour des sports collectifs avec l'intégration de nouvelles disciplines à travers l'USC omnisports. Côté équipement il y a bien sûr la finalisation des travaux de la nouvelle piscine située face à la baignade pour 2021 et la construction d'un nouveau gymnase dans le périmètre du collège Paul-Éluard.

Vous êtes également en charge de la base de loisirs. Quels sont les futurs aménagements prévus ?

Chaque année, nous poursuivons l'aménagement de ce joyau de l'agglomération. Nous souhaitons pérenniser notre Pavillon bleu obtenu en 2020 en créant dès 2021 de nouvelles activités sur le périmètre de la base de loisirs tout en préservant nos atouts environnementaux. Il nous faut aussi penser à un espace d'animation et de convivialité style guinguette le long de cette très fréquentée Trans-ibérique qui traverse notre commune, permettant ainsi aux touristes de profiter de notre base de loisirs.

Chalette fait le plein de vélo



Il y a tout d'abord eu, en BMX, le **Challenge départemental** le 19 septembre, le **Challenge régional** le 20 septembre et la classique sur route **Paris - Chalette - Vierzon** le samedi 26 septembre.

Lors des épreuves BXM, la piste chalettoise a accueilli 430 pilotes. Pour le samedi, challenge départemental, les locaux ont brillé en s'imposant en poussins, pupilles et juniors. Pour le dimanche, avec un niveau plus relevé, car regroupant les clubs de la Région Centre auxquels s'étaient joints des clubs de Bourgogne, Auvergne et région parisienne, le Guidon chalettois a fait monter certains de ses pilotes sur des podiums. Notons par exemple la première place chez les poussines de Maély

Perez. Une seconde pour Joshua Perez en pupille et la 3^e pour Arthur Larcheron en poussin.

Bis repetita, pour le vélo, une semaine plus tard, mais cette fois-ci sur route avec la 61^e édition de la classique Paris - Chalette - Vierzon. 200 coureurs, dont une équipe belge, ont pris le départ de la course qui a été effectué de la place Jean-Jaurès. Ils étaient huit du Guidon chalettois. Thibaud Saint-Guilhem de l'AVC Aix-en-Provence a remporté la classique, disputée sur 177,6 kilomètres. Il a devancé Jason Tesson (Sojasun espoir-ACNC) et Sandy Dujardin (EC Saint-Etienne Loire). Le 1^{er} Chalettois est 5^e, il s'agit de Corentin Sassier.

Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e.s communistes républicains et citoyens

Pour une agglomération solidaire

Notre agglomération a de nombreuses compétences qui touchent à la vie quotidienne des habitants : la création et l'aménagement des zones d'activités, le soutien des activités commerciales, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements, la Politique de la Ville, la cohésion sociale à destination des quartiers défavorisés, la collecte et le traitement des déchets, les transports urbains, la distribution de l'eau potable et l'assainissement, la culture, l'Agenda 21. Les élus de Châlette siègent dans les différentes commissions. Notre volonté politique est d'instaurer une équité et un équilibre sur le territoire du Montargois en mettant au cœur de nos actions l'intérêt général. Sur le dernier mandat, nous avons pu constater le manque de transparence et des traitements de faveur notamment avec l'affaire du président de l'Agglomération, Frank Supplisson. Nous avons toujours dénoncé l'autoritarisme et les arrangements entre certains élus.

DES ÉLUS AU SERVICE DES HABITANTS !

Nous souhaitons défendre notre service public dans l'ensemble des dossiers pour une agglomération forte par son développement économique et respectueuse de son environnement et nous continuerons à maintenir nos positions pour l'intérêt des habitants, en faveur de la reconstruction de l'IFSI à Châlette, pour la zone St-Gobain, la Région, l'État et l'Agglomération en lien avec la Ville de Châlette doivent proposer des réponses concrètes, l'aménagement urbain qui doit répondre à un équilibre du territoire ; nous demandons que l'Agglomération soit équitable dans les votes de subventions pour financer les aménagements des routes intercommunales en incluant les pistes cyclables, le pôle multimodal au Château Blanc, la poursuite de l'aménagement de l'éco-quartier du Solin, le développement des lignes de transport en commun, le développement de l'activité économique.

Les élus de Châlette restent à l'écoute des habitants pour porter des projets ambitieux.

Élu.e.s socialistes

Lancement de la saison culturelle pour sortir et vibrer !

Avec la pandémie, nous avons été obligés de fermer et d'annuler toutes nos manifestations. Aujourd'hui, le temps est venu de retrouver le goût d'assister à un spectacle et de vibrer !

Fidèles à notre volonté de vous faire découvrir des spectacles drôles, divertissants, déroutants ou engagés, la municipalité vous propose une saison où les talents régionaux ont une place de choix.

Un nouvel élan pour Châlette

L'accès au SMIRTOM (horaires...) peu adapté aux besoins des usagers suscite des décharges sauvages. La collecte des encombrants (dit monstres) supprimée il y a une dizaine d'années pénalise les moins mobiles. Des progrès sont nécessaires, au niveau de l'Agglomération comme à Châlette, panneau sensibilisant le public, mégotiers, actions citoyennes. Notre groupe s'y emploie. Facebook/unnouvelelanpourchalette.

Changement de cap pour Châlette

La crise sanitaire ne peut pas être la porte ouverte à tout

Nous voulons, à travers cette tribune rappeler que, comme nos collègues de la majorité, les élus de l'opposition disposent des droits qu'implique le pouvoir de délibérer et des moyens matériels permettant d'assurer l'exercice de leur mandat. Ce qui n'est toujours pas le cas.

État civil :

Naissances :

- Yunus SARIYILDIZ
- Ayaz DURSUN
- Djibril SOW
- Muhammed KILINÇ
- Melih DOGANTEKIN
- Mévenn BOURILLON
- Menderes DA SILVA VIEIRA SARIKUS
- Reda SAOUD

Mariages :

- Ayse YÜKSEL et Yasar BOZKURT
- Nesrine CHETIOUI et Walid KADDOURI
- Hulya KÜÇÜKTÜFEKCI et Yavuz BAS
- Elif DEMIROGLU et Mikail BEKTAS

Décès :

- Miguel GONZALEZ-DIAZ
- Georgette DANCHOT (DEGUEURSE)
- Claude VACHERON
- Pierre HEUGUES

DÉPÊCHEZ-VOUS !

Bourses communales pour les lycéens et étudiants : dépôt des dossiers sur RDV **jusqu'au 16 octobre**. Renseignements et inscriptions au 02 38 89 59 54.

Noël de la solidarité 2020 : inscriptions jusqu'au 16 octobre auprès du CCAS. Renseignements : 02 18 12 01 92.



ENQUÊTE À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Châlette lance une grande enquête auprès de ses utilisateurs et de ses non-utilisateurs. Fréquentez-vous ses rayonnages ? Pourquoi ? Pourquoi pas ? Qu'est-ce qui vous plaît ou vous plairait ? Dites-nous tout en remplissant le questionnaire anonyme disponible sur place à la médiathèque ou en ligne sur le site web de l'agorame : www.agorame.fr (un lien intitulé "La médiathèque de Châlette a besoin de vous !" permet d'accéder au questionnaire).

Nos peines

Décès de Pierre Heugues

Pierre Heugues, conjoint de Marie-Madeleine Heugues, première adjointe de la Ville, vient de nous quitter. Né à Vésines en 1941, scolarisé à l'école du Bourg, il est resté toute sa vie fidèle à Châlette, habitant tour à tour dans le Bourg de Châlette puis dans la cité Henri-Barbusse, avant de finir ses jours à la résidence Louise-Michel. À 14 ans, Pierre commence à travailler en réalisant divers apprentissages avant d'intégrer l'usine Hutchinson. À son retour du service militaire, il est embauché à la CIT à Amilly, entreprise où il rencontre Marie-Madeleine. Il rejoint le syndicat CGT dans les années 1980 et devient délégué du personnel, membre du comité d'entreprise, puis délégué syndical, mais aussi défenseur au Conseil des prudhommes. À la fin des années 1980, suite à des plans sociaux, Pierre et Marie-Madeleine sont contraints de quitter la CIT. Ils se reconvertissent et travaillent ensemble pendant 12 ans, jusqu'à la retraite de Pierre en janvier 2002, au Café du Port à Montargis. En 2003 Pierre milite au sein de la CNL (Confédération nationale du logement), puis en 2017 avec Daniel Baray il crée la section locale de la CGL (Confédération générale du logement). En 1985, Pierre et Marie-Madeleine adhèrent au PCF. Pierre participera activement aux événements initiés par la Maison commune sans oublier son aide aux campagnes électorales. Selon ses proches, Pierre était un utopiste.

Nous présentons à Marie-Madeleine, à ses filles, à ses amis et camarades nos sincères condoléances.



Pierre Heugues en compagnie de son épouse, Marie-Madeleine, première adjointe au maire de Châlette.

Si Châlette m'était contée

par Jean-Claude Renouf

L'ORIGINE DES NOMS DE LIEUX ET QUARTIERS

Châlette, vient du latin *cataracta*, déformé en *catalacta*, signifie "chute d'eau", "barrage", "écluse". En 1065, il y avait déjà trois moulins sur le Loing, près de l'église. La première citation de Châlette (Caderaita) date de 943.

Par décret du 21 février 1933, Châlette devient Châlette-sur-Loing. À noter, sur ce décret, l'accent circonflexe sur le *a* qui a tendance à disparaître.

Vésines : autrefois *verrines*, vient du latin *vitrina* et signifie "verrerie".

Lancy : vient de *Lancianus*, mot gallo-romain désignant le domaine d'un certain Lancus.

Langlée (ou l'Anglée) : terre à "l'angle" de trois rivières. Dom Morin (Grand prieur de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais), dans son ouvrage "Histoire du Gastinois" publié en 1630, écrit : page 101 "L'anglée".

Le Bouis (ou Bouy) : mot patois, désignait un terrain où il y avait du buis.

La Folie : maison qui a coûté un prix "fou" (Moyen-Âge), ou endroit où l'on fait des "folies" (XVII^e siècle).

La Garenne : mot qui vient du bas latin *varenna*, mais qui a pour première origine le mot germanique *waron* : mettre à l'abri, garder. Il désignait un endroit où le gibier était gardé, un terrain où la chasse était réservée.

La Demi-Lune : rappelle qu'au XVIII^e siècle, à cette croisée de chemins, il y avait un rond-point qui, réduit plus tard, donna l'illusion et le nom d'une "demi-lune".

Le sentier du Longeard : appelé ainsi parce qu'il partait des murs de Saint-Dominique et qu'il longeait le Loing. Mais une autre explication est possible à partir de deux anciens mots : *lon*, dérivé de *lou*, *nou*, *noue*, désigne un terrain marécageux et *geard* vient du vieux français *jart*, *jardin*. Il s'agirait donc d'anciens terrains marécageux. Auparavant c'était un sentier bordant la zone inondable des prés de Châlette. D'autres explications sont certainement possibles.

VEN 6
NOVEMBRE

VICTORIA THOIZON EN RÉSIDENCE



Photo Alain Fauconnier



20:30



Tarif « découverte » : 5€



Tout public
Bar à partir de 19:30



Port du masque
obligatoire



Rock · Blues · Pop

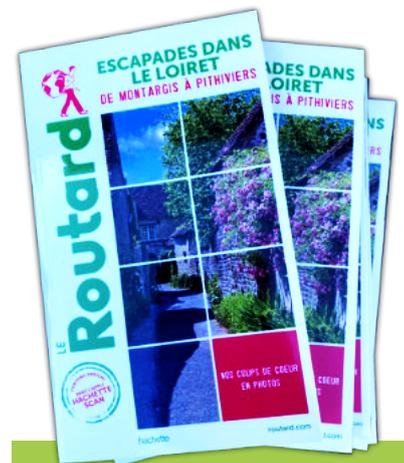
« Aux âmes bien nées, la valeur n’attend pas le nombre des années » (Le Cid - Pierre Corneille)
Après un 1^{er} album « Inked », il y a maintenant « Hannah ». Nous l’avions reçue l’année passée, en 1^{ère} partie de « L’Ame Sauvage » et elle avait clairement séduit le public présent. Je n’ai pas résisté à l’envie de lui dire : « Reviens ! »
Donc rendez-vous après une semaine de résidence au Hangar pour préparer ce concert...

Le Hangar

ESPACE CULTUREL · CHALETTE



5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr
www.facebook.com/lehangar45/



Escapade dans le Loiret de Montargis à Pithiviers, c’est le dernier Guide du routard sorti en juin dernier mais lancé officiellement début septembre en raison de la situation sanitaire. L’ouvrage de 98 pages a demandé un gros travail de recherche et de visites. Il met en lumière de nombreuses richesses touristiques.

Ce « routard » est le premier sur le département. Le lancement officiel s’est déroulé en présence de nombreux élus mais aussi de Philippe Gloaguen, auteur et directeur du Guide du routard depuis 47 ans, lequel a une attache particulière dans la région du fait qu’il a passé une grande partie de sa jeunesse à Boiscommun.

On retrouve bien sûr Chalette dans ce « routard », avec les trois principales attractions touristiques de la ville, à savoir le Musée d’école Fernand-Bouttet, la base de loisirs avec sa baignade et son Pavillon bleu, et la Maison de la nature et de l’eau.

Ce Guide du routard édité à 20 000 exemplaires est disponible en librairie au prix de 4,90 €.

MER 14 OCTOBRE



Même pas peur !



CONTES

Les conteuses Bérangère et Ghislaine de Chimère & Mélusine ne feront même pas peur aux petites oreilles. Promis, juré !
Séance à 16h. Gratuit. Places limitées.
Inscription obligatoire.



Médiathèque
de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr